



Ottawa, le 6 janvier 2022

## MISE À JOUR IMPORTANTE | FERMETURE TEMPORAIRE DES ÉCOLES ET PASSAGE EN VIRTUEL

### COMMUNICATION OFFICIELLE

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Nous espérons que vous et votre enfant vous portez bien et que vous profitez bien du congé des Fêtes pour vous reposer et vous ressourcer en famille.

Le 3 janvier dernier, le gouvernement ontarien a annoncé la fermeture temporaire des **écoles jusqu'au vendredi 14 janvier inclusivement**. Vous pouvez prendre connaissance du communiqué du gouvernement en cliquant sur ce [lien](#).

Pendant la période de fermeture temporaire des écoles, votre enfant ne pourra se présenter à l'école, sauf pour les élèves ayant des besoins particuliers et inscrits à une classe systémique ou hybride (voir section ci-dessous).

#### **IMPORTANT - 10 janvier 2022 : préparation à l'enseignement à distance**

La journée du lundi 10 janvier sera une journée consacrée à la préparation de l'apprentissage à distance par le personnel scolaire et consistera donc en une journée d'étude autonome à la maison pour votre enfant. Ainsi, votre enfant n'aura pas de cours dispensés par son enseignant-e le 10 janvier et son absence ne sera pas imputée à son bulletin. Son enseignante ou enseignant titulaire communiquera avec vous avant la fin de la journée du 10 janvier afin de vous partager les modalités pour l'accès à la plateforme d'apprentissage en ligne sur Google.

#### **IMPORTANT - 11 janvier 2022 : début des classes en ligne**

Les classes virtuelles débuteront pour tous les élèves le 11 janvier, sauf ceux du Programme d'apprentissage virtuel des écoles (P.A.V.É.) qui débuteront, comme prévu, le 10 janvier. Durant cette période, l'enseignement se poursuivra à distance, en mode synchrone (c'est-à-dire dans un échange en temps réel entre l'enseignant(e) et les élèves) via la plateforme Google Meet. En dehors des heures de connexion en mode synchrone, votre enfant continuera ses activités d'apprentissage partagées par son enseignant en mode asynchrone, sous forme de devoirs et de leçons.

## **Classes distinctes systémiques**

Les classes distinctes systémiques et hybrides, incluant les programmes de l'école Le Transit, poursuivront l'enseignement en présentiel, et ce, à partir du mardi 11 janvier. Le transport pour les élèves de classes distinctes sera maintenu. Plus de précisions seront communiquées prochainement aux parents et apprenants concernés au cours de la journée du 10 janvier.

L'autoévaluation quotidienne des élèves allant à l'école en présentiel est importante. À cet effet, l'outil de dépistage a été mis à jour afin de refléter les nouvelles mesures ([suivre le lien](#)).

## **P.A.V.É.**

Tel que mentionné ci-dessus, les activités d'apprentissage et d'enseignement du P.A.V.É. ne sont pas touchées par la fermeture temporaire des écoles et reprennent donc, comme prévu, dès le 10 janvier.

## **Prêt de matériel informatique**

Un dispositif technologique a été remis aux élèves dont le parent en a fait la demande avant le congé des Fêtes. Si votre enfant a besoin d'un dispositif et n'en a pas reçu, veuillez en faire la demande en remplissant [le formulaire](#) à cet effet dès que possible ou communiquer avec l'école, à compter du 10 janvier. La direction de l'école veillera à ce que votre enfant en reçoive un le plus rapidement possible dans la semaine du 10 janvier. Les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont tous déjà reçu leur dispositif en début d'année scolaire.

## **Centres éducatifs et services de garde**

Les centres éducatifs gérés par le CEPEO et par nos partenaires en service de garde demeureront ouverts pour les enfants d'âge préscolaire (groupes poupons, bambins et préscolaires).

Les services de garde avant et après l'école seront suspendus pendant la fermeture temporaire des écoles.

Certains services de garde gérés par le CEPEO et par nos partenaires offriront des services d'urgence pour les [travailleuses et les travailleurs de première ligne](#). Si l'école de votre enfant n'offre pas de service de garde d'urgence, vous pouvez vous référer à la [Liste en évolution des écoles du CEPEO offrant des services de garde d'urgence](#) pour savoir comment avoir accès à un service de garde d'urgence offert dans une autre école du CEPEO.

## **Option de transfert au P.A.V.É.**

Le CEPEO offre aux élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année la possibilité de suivre leur apprentissage en mode virtuel au [Programme d'apprentissage virtuel des écoles \(P.A.V.É.\)](#).

Si vous souhaitez que votre enfant poursuive son apprentissage en virtuel pour le reste de l'année scolaire, vous pouvez faire une demande d'inscription jusqu'au **12 janvier** en vous rendant sur le [Portail des parents du CEPEO](#).

Dans l'attente de son acceptation au P.A.V.É. votre enfant poursuivra ses études selon les modalités prescrites par son école d'attache.

Toutes les demandes seront assujetties à un processus d'analyse et de traitement selon la capacité d'accueil du P.A.V.É. Les parents dont la demande sera acceptée en seront informés dans les meilleurs délais et les élèves pourront intégrer le P.A.V.É. **au plus tard le 31 janvier**. Tous les détails sur le fonctionnement du P.A.V.É. et sur les modalités d'inscription se trouvent sur [notre site Internet](#).

Les inscriptions se feront aux dates suivantes, selon la date de demande par le parent:

#### **Maternelle - 8e année**

- **12 janvier 2022** : Demandes reçues avant le 12 janvier 2022 → Intégration au P.A.V.É. le 31 janvier 2022 ou avant (selon la capacité d'accueil).

#### **9e à 12e année**

- **12 janvier 2022** : Demandes reçues avant le 12 janvier 2022 → Intégration au P.A.V.É. le 1er février 2022 (début du 2e semestre - selon la capacité d'accueil).

#### **Ressources en santé mentale et bien-être**

Nous vous rappelons que le CEPEO a mis en ligne plusieurs [ressources portant sur la santé et le bien-être](#), qui s'adressent autant aux élèves qu'à leur famille. Nous vous encourageons à les consulter.

Des ressources en santé mentale sont à votre disposition, notamment Jeunesse, J'écoute, qui offre des services de consultation et d'orientation 24 heures par jour, 7 jours par semaine, dans toute la province. Pour utiliser cette ressource gratuite, les enfants peuvent composer le 1 800 668-6868 ou envoyer un texto à PARLER au 686868. Également, [1appel1cllic.ca](#) est disponible pour aider les nourrissons, les enfants et les jeunes de la naissance à l'âge de 21 ans.

De plus, le site Web de Santé mentale en milieu scolaire Ontario (<https://smho-smsso.ca/accueil/>) contient également d'excellentes ressources pour les élèves, les parents et les familles. En outre, les organismes de santé mentale pour enfants et adolescents de la province continuent d'offrir des services.

Si un appui en santé mentale est nécessaire pour votre enfant, n'hésitez pas à en parler avec le titulaire de classe. Des demandes de référence en travail social peuvent être faites même durant l'apprentissage à distance.

#### **Vaccination**

La vaccination continue de représenter notre stratégie la plus efficace pour prévenir la transmission de la COVID-19 et nous sommes heureux de constater l'augmentation des taux de vaccination du personnel scolaire et des élèves. Si ce n'est déjà fait et que votre enfant est admissible, vous pouvez prendre un rendez-vous pour le vaccin [via le site suivant](#).

### **Consignes pour le retour éventuel en présentiel**

La situation demeure en constante évolution. Conséquemment, les consignes de santé et de sécurité qui devront être appliquées lors du retour en présentiel vous seront communiquées en temps opportun.

Nous sommes conscients que l'apprentissage à la maison comporte certains défis quant à la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales. Soyez assurés que notre personnel continuera à offrir un environnement d'apprentissage bienveillant à votre enfant. L'enseignant(e) de votre enfant demeure disponible pour répondre à vos questions et préoccupations.

Les circonstances actuelles sont exceptionnelles et nous sommes convaincus qu'avec votre collaboration, nous serons en mesure de bien soutenir votre enfant dans son développement personnel et scolaire.

Je vous remercie de votre collaboration et vous souhaite une bonne année ! Santé, bonheur et paix à profusion pour vos proches et vous.

Sylvie C.R. Tremblay  
Directrice de l'éducation